

Avis de constitution

SOCIETE « QUARTZ COMPANY »

Siège Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384
ilot 272, Lot 3384, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Jul 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUARTZ COMPANY »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Recherche minière ; Exploitation minière ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384 ilot 272, Lot 3384, Ilot 272

Dirigeant(s) M ZHANG HAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06307 du 10/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42080/GTCA/RC/2024 du 10/07/2024

